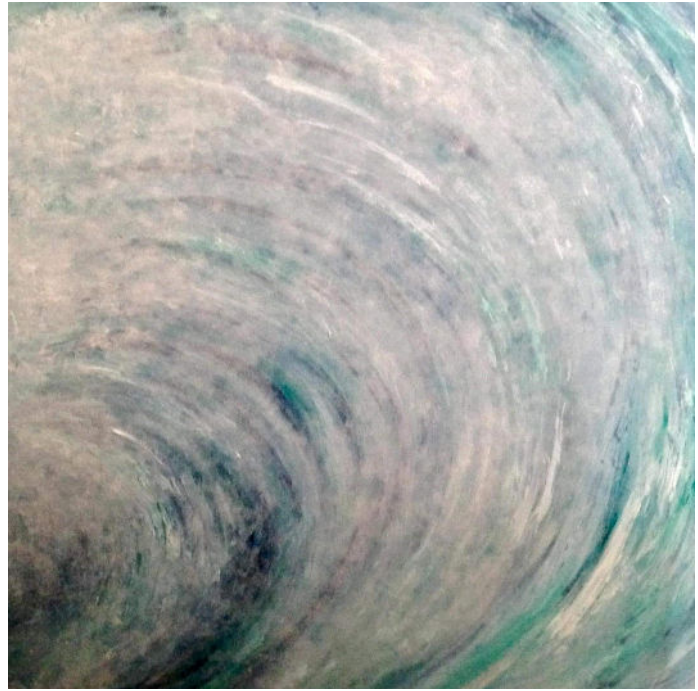


8ème Journée Régionale



« Vague de vie »,
B. Ragel
Droit de diffusion prêté au GEEM



Groupe Etude Enfance Maltraitée

8 juin 2023

Faculté de droit et de science politique

9 rue Jean Macé - 35042 Rennes



**Incidences des violences conjugales sur l'enfant
Comment agir maintenant et pour demain ?**



Université
de Rennes



8ème journée régionale GEEM - 8 juin 2023

Incidences des violences conjugales sur l'enfant Comment agir maintenant et pour demain ?

1 jour (soit 7 h) uniquement en présentiel.

Argumentaire :

En 2017, le GEEM avait choisi de consacrer sa 6ème journée régionale aux violences faites aux enfants dans un contexte de violences conjugales...

Sous l'interrogation de son titre « violences conjugales ... et les enfants ? », nous avons analysé pourquoi et comment l'enfant au cœur de ces situations est bien une **victime**, dont le vécu et le développement peuvent toujours être impactés – que ce soit sur le plan psychique et /ou physique et/ou social : ce qu'il donne à voir (ou pas) du traumatisme qu'il subit – le statut accordé à sa parole – ce qui est fait (ou pas) pour le soigner et pour prendre soin de lui, et pour le protéger tout au long de la procédure judiciaire ainsi qu'après durant sa minorité.

Au terme de cette journée, l'évaluation par les participants avait montré un réel intérêt et une attente forte sur les préventions possibles de ces violences qu'elles soient positives ou de protection.

Ainsi, la 8ème journée régionale du GEEM, répond pleinement à ces attentes. Elle est consacrée à la « Prévention » au sens le plus large du terme et en prenant en compte les évolutions des Dispositions législatives et Jurisprudentielles des dernières années.

Objectifs de la journée :

Pour répondre à la question, il convient de considérer 2 déclinaisons possibles de la prévention qui seront les fils conducteurs de la journée :

1. Une prévention « universelle » destinée à tous les enfants afin de prendre en compte aussi bien les facteurs d'émergence que les facteurs protecteurs des violences conjugales au sein des couples qu'ils formeront demain. Ceci pour promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants du présent et du futur.

2. Une prévention « ciblée » destinée aux enfants vivants aujourd'hui en situation de violences au sein du couple parental - pour les protéger au mieux des conséquences possibles des violences conjugales sur leur santé globale.

8ème journée régionale GEEM - 8 juin 2023

Incidences des violences conjugales sur l'enfant Comment agir maintenant et pour demain ?

Pré requis

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé et professions paramédical

Méthode :

Exposés par divers professionnels expérimentés concourant à la protection de l'enfance avec en invité d'honneur M. Eric DELEMAR, Défenseur des enfants, en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant. Interviendront notamment des universitaires, et plus particulièrement une avocate spécialiste de la législation espagnole sur le sujet.

Modalités pédagogiques :

- Interventions magistrales , dont certaines sont suivies d'un échange avec un discutant.
- Discussion en table ronde - entre invités et animateur - autour de 2 questions principales.
- Un large place sera faite au débat avec la salle, animé par un membre du GEEM, tant le matin que l'après midi.
- Un modérateur assurera la présentation des séquences et des intervenants ainsi que le respect des temps de parole. Matinée : Julien Burel Après-midi : S. Cantéro.

Acquis professionnels à l'issu de la formation :

- Accompagner les professionnels qui seront présents à identifier des leviers possibles pour une meilleure prévention et une meilleure protection des enfants.
- La 8ème journée régionale du GEEM dont le titre est « Incidences des violences conjugales sur l'enfant. Comment agir maintenant et pour demain ? », fait suite à une réflexion entamée en 2017 sur le fait que les enfants, les adolescents, sont toujours dans un conflit de loyauté et dans un état de tension important lorsque leurs parents se déchirent.
- Pour les professionnels au service de la protection de l'enfance est de poursuivre cette réflexion en termes de prévention afin de tenter d'éradiquer dès le plus jeune âge certains stéréotypes sexistes contribuant à la reproduction de ces violences intra familiales, d'abaisser le seuil de leur tolérance dans notre société, d'interroger la nécessité de garantir le plus haut degré de protection. Ceci, non seulement aux parents qui subissent ces violences, mais de la même façon à leurs enfants qui en sont victimes.

Modalités d'évaluation :

La journée sera enregistrée, afin de tirer partie des temps de discussion et de débats.

Un questionnaire d'évaluation sera par ailleurs adressé, par courriel, aux participants (adresses mail renseignées sur les feuilles d'émargement) ainsi qu'aux intervenants. Questions fermées et ouvertes. Son exploitation sera assurée par le GEEM.

Lieu de formation :

Faculté de Droit et de Science Politique - Université de Rennes - Amphithéâtre VI André Percerou - 9 Rue Jean Macé CS 54203, 35042 Rennes.

Accès Handicap :

Accessibilité à toute personne en situation de handicap.

Type de validation :

Attestation de présence délivrée à tous les participants.

8ème journée régionale GEEM - 8 juin 2023

Incidences des violences conjugales sur l'enfant Comment agir maintenant et pour demain ?

Programme

08h15 - 08h55 :

- Accueil des participants.

09h00 - 09h15:

- Ouverture de la journée par Brigitte Ragel, présidente du GEEM.

09h15 - 09h45 :

- Introduction par Eric Deleamar - Défenseur des enfants
A propos de l'actualité « marquante » en protection de l'enfance sur le thème " Enfance et violences conjugales".

09h45 - 10h30 :

- **Histoires d'enfants victimes...**
Intervention de Stéphane Cantéro - substitut du procureur général, cour d'appel de Rennes

10h30 -10h45 :

Pause

10h45 - 12h00 :

- **Comment, prévenir dès le plus jeune âge le risque de passage à l'acte au sein du couple ? Comment épargner au mieux les générations à venir ?**

Intervention :

- Omar Zanna – Docteur en psychologie et sociologie, maître de conférence UFR sciences et techniques de l'université du Maine.

Discutante :

- Agnès Gindt Ducros - médecin de santé publique et sociologue

12h00 - 12h30 : Temps de débat avec la salle.

12h30 - 14h10

Déjeuner libre

8ème journée régionale GEEM - 8 juin 2023

Incidences des violences conjugales sur l'enfant Comment agir maintenant et pour demain ?

14h15 - 15h30 :

Table ronde sur l'enfant en situation de violences conjugales.

1er temps : quelle(s) place(s) pour l'enfant vivant en situation de violences conjugales ?

2ème temps : comment cet enfant pourrait-il « aller bien » ?

Invités :

- Pédopsychiatrie : Professeure Sylvie Tordjman, Université de Rennes 1
- Psychologue clinicien : Monica Mejia, - la Vie des Parents
- Avocate : Maryvonne Lozachmeur, ancienne bâtonnière de Rennes
- Travailleur social : Magalie Carcel, Education Nationale
- Directeur de MECS
- Ancien mineur accompagné

Questions abordées :

- Quelle place pour l'enfant vivant en situation de violences conjugales ?
- Comment cet enfant pourrait-il « aller bien » ?

15h30 - 16h30 :

- **Quelle politique de prévention à l'égard des enfants, en-dehors de la France dont celle-ci pourrait s'inspirer ? Exemple de l'Espagne**

Intervention :

- Dominique Attias, ancienne vice-bâtonnière du Barreau de Paris, ancienne présidente de la fédération des Barreaux Européens
- Silvia Giménez-Salinas Colomer, membre de l'Observatoire de droit civil en Catalogne, présidente de l'Institut de recherche appliquée de la profession d'avocat.

16h30 : Temps de débat avec la salle

17h00 : Conclusion de la journée : **Messieurs Eric Delemar et Omar Zanna**

17h30 : Fin des travaux

Pour poser vos questions pendant la journée et obtenir une réponse pendant les temps de débat, Scannez-moi :



Pour vous inscrire : Il vous suffit de copier le lien : <https://ypl.me/plb> ou de scanner le **QR Code** ci-dessous, puis de suivre les instructions de la billetterie en ligne Yurplan.



Informations pratiques : Institut de la Mère et de l'Enfant (SIRET 31727127800028, code APE: 8899B). Hôpital Sud - Annexe pédiatrique 16 boulevard de Bulgarie - BP 90347 35203 Rennes Organisme de formation n° 53 35 06498 35 et référencé QUALIOPI

Modalités d'inscription pour les agents du CHU de Rennes :



- Personnel médical : inscription via le formulaire de demande de financement. Votre demande sera étudiée par la Commission DPC.
- Personnel non médical : inscription sur demande individuelle selon la procédure du CHU de Rennes en vigueur.

Modalités d'inscription pour les professionnels en dehors du CHU de Rennes :

- Personnel médical et non médical : prendre contact avec madame Florence Piquet par mail à ime.rennes@orange.fr

Inscription via la FMC sans repas : 150€

Inscription individuelle : 80€

Demandeurs d'emploi sans repas : 5€ (sur présentation d'un justificatif)

Etudiants : 5€ (sur présentation d'un justificatif)

Inscription individuelle pour les internes en 6ème de médecine obligatoire : 80€

Pour toutes situations particulières, veuillez contacter Claire Maitrot du GEEM par mail : clamai32@gmail.com

Pour permettre au plus grand nombre d'assister à la formation, l'inscription est **obligatoire**.
Pour toute demande liée à un handicap veuillez prendre contact avec Mme PIQUET par mail - ime.rennes@orange.fr

Informations complémentaires :

Lieu de la réunion : Amphithéâtre VI - Faculté de Droit et de Science Politique - Université de Rennes - Amphithéâtre VI - André Percerou - 9 Rue Jean Macé CS 54203, 35042 Rennes.

Restauration à proximité :

- La Louperie : 99 rue Jean Guéhenno, 35200 Rennes
- Le Fougères Centre : 46 rue Jean Guéhenno, 35200 Rennes

Hôtels à titre d'exemple :

- Novotel SPA Centre Rennes, 35200 Rennes. Réservation : <https://novotel.accor.com/fr/france/index.shtml>

Accès voiture : Parking Gare Rennes Nord - EFFIA - Boulevard Solférino, 35200 Rennes.

Réservation : <https://www.effia.com/besoin-daide/reservez-votre-place-de-parking>

Accès métro : Ligne B - descendre à la station "Jules Ferry" temps de trajet : 2 min

Accès bus : Ligne C1 direction Cesson-Sévigné arrêt "Jules Ferry"

Accès ferroviaire : Arrivée Rennes gare Taxi : "Taxi Rennes" 06 13 26 26 92